

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENTS NUMÉROS 33-2, 698 ET 699**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **19 juin 2023**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 33-2** modifiant le *Règlement numéro 33 concernant la délivrance de constats d'infraction et l'application de la réglementation municipale*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 698** modifiant le *Règlement numéro 99 établissant un tarif applicable pour les actes posés par un membre du Conseil*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 699** concernant l'application de l'article 134 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* à l'égard du 17000, avenue des Golfeurs (lot 6 505 318).

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 28 juin 2023.



Crystel Poirier, LL.L, OMA  
Greffière